



02/04/2010

# L'Actu N° 29 de l'Éduc.

Secrétaire Nationale Claire KREPPER  
01 44 39 23 52 / 06 28 02 03 30

## ➤ Le SE-UNSA dit non aux EPEP et précise ses exigences

Le SE-UNSA ne veut pas des EPEP : il l'a affirmé sans détours dans son congrès. Alors que le premier ministre vient de placer à nouveau le dossier à l'ordre du jour en chargeant F. Reiss d'une mission sur le sujet, le SE-UNSA devait sortir de son congrès avec des exigences claires. C'est chose faite. Tout projet de modification de l'organisation de l'école devra poursuivre des objectifs pédagogiques pour permettre aux enseignants de mieux exercer leurs missions. Il devra garantir l'indépendance du projet pédagogique et maintenir des structures de taille raisonnable et un maillage territorial de proximité. Les taux d'encadrement devront être maintenus sur trois ans et les écoles pourront choisir, après un bilan, de revenir à la situation antérieure. Enfin, la direction de l'école doit rester à un enseignant, qui ne sera pas un supérieur hiérarchique. C'est en fonction de ces exigences que le SE-UNSA jugera les projets à venir.

## ➤ Evaluation nationale CM2 : la communication ministérielle gênée aux entournures

Le ministère a reçu les organisations syndicales pour leur faire part du bilan des évaluations nationales CM2. La Dgesco était visiblement embarrassée d'annoncer des résultats bruts en baisse de 11% en mathématiques et 3% en français. La DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) a pu ancrer statistiquement ces résultats : dans certaines écoles, les élèves ont planché sur une trentaine d'items supplémentaires (exercices identiques à ceux de 2009) pour assurer la comparabilité sur deux années scolaires. Les résultats étant identiques sur les items 2009, cela a permis au ministère d'arriver aux conclusions suivantes : ce ne sont pas les élèves qui ont plus de difficultés cette année mais les exercices de la session 2010 qui sont plus difficiles que ceux de 2009.

Au vu des résultats nationaux, la question des disparités territoriales mériterait d'être enfin sérieusement abordée : en effet, les départements d'outre-mer cumulent à la fois les plus forts taux d'élèves «n'ayant pas les acquis suffisants» et les plus faibles taux d'élèves «ayant des acquis solides» ou «très solides».

Le ministère accepte par ailleurs d'ouvrir de nouvelles discussions avec les organisations syndicales, en y associant la DEPP. Il est grand temps d'aborder enfin de front les questions que nous n'avons cessé de soulever : objectifs de ces évaluations et dates de passation ; modalités de cotation des items ; contenu des exercices proposés ; procédure par échantillonnage.

Résultats consultables sur :

<http://www.education.gouv.fr/pid20946/evaluation-des-acquis-filtre-academie.html>



## ➤ Outils d'évaluations en grande section de maternelle

Le site Eduscol a mis en ligne il y a quelques semaines des documents d'aide à l'évaluation des acquis des élèves en fin de grande section de maternelle. Certains collègues nous ont signalé que des IEN exigeaient des enseignants de GS de leur circonscription qu'ils fassent passer des évaluations à leurs élèves en utilisant ces documents. Or, interrogée sur ce point il y a quelques jours, la Dgesco nous a bien précisé que ces documents n'étaient en rien un protocole d'évaluations nationales comparable à ce qui se fait en CE1 ou CM2. Il s'agit seulement d'un outil, contestable d'ailleurs d'un point de vue pédagogique sur certains points, mis à la libre disposition des enseignants. Nous avons souligné que cette démarche de mise à disposition d'outils librement utilisables ou pas par les enseignants, était plutôt positive. Ces documents n'ont donc pas vocation à être institutionnalisés de façon protocolaire, même au niveau d'une circonscription.

Documents téléchargeables sur :

<http://eduscol.education.fr/cid48441/outils-d-aide-a-l-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html>

## ➤ Un plan illettrisme sans moyens

Le ministre a annoncé des mesures pour prévenir l'illettrisme. Mais Luc Chatel n'injecte pas de moyens spécifiques supplémentaires. La prévention de l'illettrisme doit s'appuyer sur les nouveaux programmes de primaire recentrés sur les fondamentaux, les évaluations nationales, l'aide personnalisée, les stages de remise à niveau pendant les vacances, l'accompagnement éducatif... Le ministère souhaite mobiliser les IEN maternelle réorientés sur la mission «prévention de l'illettrisme» : à peine installés et déjà détournés de leur mission initiale ; les maîtres E des RASED, envoyés comme maîtres supplémentaires pour proposer des entraînements supplémentaires : une vision inacceptable de l'action des maîtres spécialisés et une conception tronquée de l'acte d'apprendre. Nous avons rappelé à ce propos les effets désastreux de la politique de Darcos vis-à-vis des RASED et nos inquiétudes quant aux formations spécialisées. Dernier volet : des conventions seront signées avec des partenaires déjà reconnus sur le champ de l'accompagnement à la scolarité et de la promotion de la lecture (ANLCL, Ligue, APFE, ONL, Académie française...). En conclusion : un plan sans moyens, marqué par la méconnaissance de la nature variée des obstacles aux apprentissages, et une approche réductrice des contenus d'enseignement. Un plan centré sur le premier degré et plus particulièrement la maternelle et qui ignore superbement la nécessité de consolider les acquis dans la durée, au collège, à la SEGPA, dans la voie professionnelle.